

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01235 Numéro SIREN : 885 177 824 Nom ou dénomination : TEAM GESTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2023 sous le numéro de dépôt 13046



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

15 SEP. 2023

Anthony MARTINEZ
Avocat au Barreau d'Avignon

*Droit des Sociétés
Droit Commercial
Droit Fiscal*

Lucie REBOUL
Avocat au Barreau d'Avignon

Sylvie LAFFORGUE
Juriste

Marine OCHEROWITCH
Secrétaire

SELARL ANTHONY MARTINEZ
120, Impasse des Prêles
Immeuble Roland Barthes
BP 71518
84916 AVIGNON CEDEX 9

☎ : 04.90.22.00.88
✉ : contact@amcavocats.fr

SIREN : 910 246 628
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE
FR 67 910246628

**Grefe du tribunal de commerce
RCS
2 Boulevard Limbert
84000 AVIGNON**

Avignon, le 13 septembre 2023

**N/Réf. : 22776-1 - Approbation des comptes annuels 2022
SARL TEAM GESTION - RCS AVIGNON 885 177 824**

Madame, Monsieur

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt, les documents ci-après, savoir :

- La proposition d'affectation du résultat,
- Les comptes au 31 12 2022,

Un chèque global de 405,18 euros à l'ordre du greffe est joint au dossier.

Vous en souhaitant bonne réception,

Et vous remerciant par avance pour vos diligences,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Anthony MARTINEZ

TEAM GESTION
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 2761, CHEMIN DE LA ROQUE
84210 PERNES-LES-FONTAINES
885 177 824

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 7 857 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- en totalité au poste "Autres réserves", soit 7 857 €.

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La gérance
Monsieur Johann GARCIA
Madame Pamela GARCIA

Johann GARCIA

Signé le 12/08/2023

✓ Signé et certifié par yousign 

Pamela GARCIA

Signé le 11/08/2023

✓ Signé et certifié par yousign 

TEAM GESTION

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 2761, CHEMIN DE LA ROQUE
84210 PERNES-LES-FONTAINES
885 177 824 RCS AVIGNON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

15 SEP. 2023

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme par la gérance

Johann GARCIA

✓ Signé le 12/08/2023
✓ Signé et certifié par vousign

Paméla GARCIA

✓ Signé le 11/08/2023
✓ Signé et certifié par vousign

Formule obligatoire (article 302 septies A-oids du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL TEAM GESTION		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/12/2022		Exercice N-1 clos le 31/12/2021		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215	214			
		217	218	162 900	152 400	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230	1		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	162 901	152 400	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	190	20	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 6 697- immobilier :)		242	30 895	23 175	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	249	234	
	Rémunérations du personnel *		250	79 185	69 985	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	43 067	28 878	
	Dotations aux amortissements *		254			
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	1		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	153 587	122 292	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	9 314	30 108
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290	2 000		
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	348	450		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	3 007	5 059	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	7 857	25 049
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	7 857	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	8 482		
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	3 256		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des epies-cts d'associés	247	330	450		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991	992	342	
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345	344	993		
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	127			
	Créance due au report en arrière du déficit	346	655	641	350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	649	990		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies E)					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	20 045	354	
Bénéfice col. 1						
Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	20 045	372	
Bénéfice col. 1						
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.